



CROQUE LA VIE

REGLEMENT INTERIEUR

La garderie en langue française de l'Union des Français de l'Étranger (UFE) peut accueillir les enfants âgés de 4 mois à 3 ans. La garderie est **réservée** aux enfants dont les parents sont membres de l'**UFE**.

1/. MODALITES D'INSCRIPTION ET DE REGLEMENT

- Les inscriptions se font librement au cours de l'année. Et le règlement se fait à la fin de chaque mois pour le total des matinées de présence de l'enfant à la crèche.
- L'admission de l'enfant ne se fera qu'après le règlement de la cotisation annuelle UFE. Le paiement se fera auprès du Secrétariat de l'UFE, en liquide.

La priorité sera donnée aux enfants déjà présents en 2011/2012. Pour cela, une préinscription doit être effectuée avant le Vendredi 25 Juin 2012 au bureau d'accueil de l'UFE. Son montant sera déduit de la facture du 1^{er} trimestre.

2/. TARIF ANNEE 2012 – 2013 (sauf dévaluation importante de la Roupie d'ici à Septembre).

- Une matinée : 120.000 Rps
- 2h : 75.000 Rps De 8h à 10h
 De 10h30 à 12h30
- Pour chaque 14 jours réglés **à l'avance**, le 15^{ème} est gratuit.

3/. HORAIRES ET VACANCES

- La garderie sera ouverte du lundi au de 8h au vendredi 12h30. L'heure d'arrivée et de départ sera choisie par la maman dans l'intérêt de l'enfant et en fonction des activités proposées. A la fin de la matinée, l'enfant sera remis exclusivement aux parents ou à une personne désignée au préalable sur la feuille d'inscription. En cas d'urgence, une tierce personne pourra se présenter avec une décharge signée des parents.
- **Toute personne ne respectant pas les horaires de fermeture se verra appliquer une amende de 20.000 Rp. par tranche de 10 minutes (nous devons être sévères sur ce point sachant que les personnes s'occupant de la garderie sont aussi des mamans devant récupérer leurs enfants à**

la sortie de l'école). Le montant des amendes ira dans la cagnotte qui servira à l'achat de nouveaux jouets et à l'amélioration de la garderie.

- 12h30 – 12h40	= Rp. 20.000,-
- 12h41 – 12h50	= Rp. + 20.000,-
- 12h51 – 13h00	= Rp. + 20.000,-

- La garderie suit le calendrier des vacances scolaires et jours fériés de l'école française.

4/. S A N T E

- Une fiche médicale devra être impérativement remplie avant l'admission de l'enfant à la garderie.
- L'enfant devra avoir les vaccinations obligatoires à jour. (Fournir la photocopie du carnet de vaccination) La vaccination contre la tuberculose (BCG) est obligatoire avant l'admission en collectivité.
- Les enfants malades ne seront pas acceptés à la garderie. Merci de respecter très consciencieusement ce point dans l'intérêt de toutes les familles inscrites.
- En cas de fièvre ou de maladie se déclarant à la garderie, vous serez contactés par un responsable : vous devrez alors venir chercher votre enfant le plus rapidement possible.
- Si votre enfant déclare une maladie contagieuse, veuillez le faire savoir sans délai aux responsables de la crèche afin que les autres parents puissent être prévenus.

5/. ENCADREMENT

L'encadrement est assuré chaque matinée par une responsable parlant français et 3 indonésiennes parlant français.

6/. ACCUEIL

- Des casiers au nom de l'enfant seront installés à l'entrée de la garderie pour recueillir les affaires personnelles.
- Le sac devra contenir : 2 vêtements de rechange, 3 couches + sachet de lingettes, 1 paquet de mouchoirs en papier, un maillot de bain ainsi que le repas de l'enfant. Si l'enfant possède un doudou, un objet qu'il affectionne particulièrement, ne pas oublier de le mettre dans le sac.
- Tout objet, sac, vêtement appartenant à l'enfant devra être marqué à son nom (biberons, capuchons, etc.)
- Toute personne devra se déchausser avant d'entrer dans la garderie.
- **Pour ne pas gêner le bon déroulement des activités et favoriser l'accueil de l'enfant, il est demandé aux parents de ne pas s'attarder dans les locaux. Les parents ou baby-sitters ne sont pas autorisés à rester en compagnie de l'enfant placé en garderie.**

7/. GOUTER ET REPAS

- La garderie propose aux enfants une pause goûter en milieu de matinée et le déjeuner à 11h30. L'UFE fournit les goûters. Les repas sont à la charge des parents.
- Les biberons doivent contenir la dose nécessaire de lait en poudre. Le volume d'eau à ajouter devra être mentionné sur la fiche "journalière". La garderie se chargera de compléter le biberon avec de l'AQUA au moment du repas. Si l'enfant boit une eau différente (Evian, etc), l'apporter.
- Le repas devant être conservé au frais devra être sorti du sac de l'enfant dès son arrivée et sera confié à la personne assurant l'accueil. Il sera réchauffé au moment du repas.

Formulaires à remplir :

- fiche d'adhésion à l'UFE
- fiche d'inscription à la crèche
(bien noter tous vos numéros de téléphone et faire le nécessaire pour la mise à jour).
- fiche médicale + photocopie des vaccinations du carnet de santé
- fiche indiquant les personnes susceptibles de reprendre les enfants (nanny, chauffeur)

Daté et signé
Précédé de la mention
"Lu et approuvé"

***NB :** Toutes suggestions seront les bienvenues pour améliorer et parfaire l'accueil de votre enfant. Nous vous demandons de les formuler par écrit ce qui permettra à l'équipe de les étudier lors des réunions de fonctionnement de la garderie. Par ailleurs nous invitons les parents à se joindre à nous pour développer des activités de leur choix, ou pour l'organisation d'un événement spécifique.*